



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité des chances

Question écrite n° 7715

Texte de la question

Mme Géraldine Bannier interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les mesures à prendre pour rendre l'égalité des chances à nouveau effective dans un contexte où l'accès aux cours privés s'est développé de façon exponentielle. De fait, s'est développé un marché du cours privé ces vingt dernières années, avec de grands opérateurs connus, mais aussi une multitude d'autoentrepreneurs, et les élèves ou étudiants ne recourent plus seulement à ces cours pour combler leurs lacunes mais également, de plus en plus souvent, pour réussir les concours d'entrée aux grandes écoles ou la première année de médecine. Le coût de ces « formations annexes » est évidemment hors de portée pour tous les jeunes issus de milieux défavorisés qui ne peuvent bénéficier ni de stages de langue à l'étranger ni de ce type de cours. Dès lors, comment faire pour garantir à tous la même égalité d'accès aux formations d'excellence dans ce contexte ? Pourrait-on imaginer que partout, des jeunes repérés pour leur potentiel et ne pouvant bénéficier de soutien financier suffisant, parce que boursiers, ou issus de milieux modestes, puissent accéder à des places « réservées » sur la base de leur seule réussite scolaire, à l'instar de ce qu'a pu mettre en place Sciences Po depuis bientôt vingt ans en instaurant une forme de « discrimination positive » ? Ce choix est radical mais l'enjeu est majeur dans un pays où l'on manque de médecins dans des zones défavorisées, où l'ascenseur social, fierté de la France, est en panne ; dans les classes préparatoires et dans les écoles d'ingénieurs, les enfants de cadres sont huit fois plus nombreux que ceux d'ouvriers et occupent la moitié des places de ces filières. Dans les écoles normales supérieures, ils sont vingt fois plus représentés que ceux d'ouvriers. De fait, on n'y trouve quasiment pas d'enfants de milieux populaires (2,7 % d'enfants d'ouvriers et 6,7 % d'employés). Ainsi, elle lui demande comment redonner au modèle scolaire républicain sa vocation première de donner à tous et toutes la même égalité des chances.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7715

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 juin 2018

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3428

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)